

# EN TOUTE FRANCHISE

Association apolitique pour le respect de la Loi ROYER modifiée RAFFARIN  
13700 MARGNANE, 1 rue François Boucher– 06 09 78 09 53  
<http://entoutefranchise.free.fr> - [en.toutefranchise@wanadoo.fr](mailto:en.toutefranchise@wanadoo.fr)

Marignane, le 4 avril 2008

## RAPPORT EN TOUTE FRANCHISE

### Sur le rapport du groupe de travail « mécanismes de réduction des prix »

Madame LAGARDE, Ministre de l'Economie et ses secrétaires d'Etat, Messieurs CHATEL et NOVELLI, tentent de trouver des solutions pour augmenter le pouvoir d'achat, une des principales préoccupations des Français, en urgence, un groupe de travail est mis en place.

**Page 9**, les personnes interrogées sur leur pouvoir d'achat indiquent majoritairement qu'ils sont favorables à une progression de leur revenus, le groupe de travail ne répond pas à leurs attentes.

Le groupe de travail ne se préoccupe que de la baisse des prix à la consommation distribuée par les grandes surfaces, sans se soucier des aspirations des Français à un meilleur revenu, une meilleure qualité de vie, une saine alimentation sans ersatz, un meilleur environnement.

**page 25 2§** le rapport fait état que le groupe de travail a **manqué de temps comme de compétence sectorielle** pour examiner chacune des réglementations.

Sans avoir eu le temps nécessaire et la connaissance de la réglementation, **sans avoir recherché si les lois ROYER et RAFFARIN ont été réellement appliquées par les Elus et les Pouvoirs Publics, le groupe de travail décide qu'il faut les abroger.**

Plus grave, le rapport fait l'apogée des établissements « low-cost » appartenant à des multinationales et souhaite une régulation plus souple de leurs concepts commerciaux.

Plutôt que de favoriser l'augmentation du pouvoir d'achat par une juste progression des revenus et laisser libre : le choix aux consommateurs, le groupe de travail a soutenu la **baisse du pouvoir d'achat** en recherchant toujours plus la diffusion de produits à prix bas, en consolidant les salaires bas, compression des coûts de productivités, diffusion au moindre coût des marchandises dans des établissements « low-cost » ou la performance est de nature néo-taylorienne (réduction des coûts salariaux, baisse du contenu en main-d'œuvre, intensification du travail, délocalisation..) mise sous tension des flux... pour le seul profit des multinationales.

Afin de permettre la propagation de ces établissements « low-cost » et **la disparition du commerce de proximité**, ce groupe de travail a choisi l'abrogation des lois ROYER et RAFFARIN afin de libérer leurs implantations sans contrainte jusqu'à 1 000 m<sup>2</sup>.

**Ce projet de loi est  
une véritable REGRESSION sociale :**

**Esclavagisme moderne, salaires bas, prix bas,  
Pauvreté, exclusion, ersatz, spoliation de l'avenir des individus  
Aggravation de la santé et de l'environnement.**